

# Normes et modalités d'évaluation

## Cycle préscolaire (maternelle 4 ans et maternelle 5 ans)

### Synthèse de l'évaluation et de l'appréciation

L'évaluation est planifiée conformément au **Programme-cycle de l'éducation préscolaire**.

Lors de son passage au préscolaire, l'enfant réalise des apprentissages qui lui permettent de s'exprimer, d'expérimenter, de structurer sa pensée et d'élaborer sa vision du monde. Il cultive également son plaisir d'apprendre. L'évaluation a deux fonctions soit, l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance des compétences.

L'enseignante ou l'enseignant rend compte de la progression de l'élève selon le programme en s'appuyant sur l'analyse de ses observations et de ses constats en lien avec le développement global de l'enfant ainsi que sur son jugement professionnel.

Conformément au régime pédagogique, les bulletins scolaires préscolaires sont rédigés sous forme d'observations qualitatives .

Le bulletin témoigne des progrès de l'enfant entre le début et la fin de l'étape dans chaque domaine de développement. Le bulletin final de l'année fournit un résumé des progrès réalisés par l'enfant dans chacune des compétences.

L'enseignante ou l'enseignant communiquera avec la famille (*fréquence à déterminer par l'école ; recommandation : une fois par mois*) au sujet des progrès, des réussites et des difficultés rencontrés par l'enfant. L'enseignant ou l'enseignante choisira le moyen de communication approprié pour fournir ces informations aux familles.

**Quatre énoncés permettent de résumer le niveau de développement des compétences de l'enfant, selon les observations faites tout au long de l'étape :**

L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.

L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.

L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.

L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée.

Les domaines de développement et les compétences sont présentés ci-dessous.

DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT	COMPÉTENCES
Physique et moteur	Accroître son développement physique et moteur
Affectif	Construire sa conscience de soi
Social	Vivre des relations harmonieuses avec les autres
Langagier	Communiquer à l'oral et à l'écrit
Cognitif	Découvrir le monde qui l'entoure

#### Dates de remise des bulletins

**Première communication : 15 octobre 2025**

**1er trimestre : 21 novembre 2025**

- Accroître son développement physique et moteur
- Vivre des relations harmonieuses avec les autres

**2e trimestre : 23 février 2026**

- Construire sa conscience de soi
- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Découvrir le monde qui l'entoure

**3e trimestre : 23 juin 2026**

- Accroître son développement physique et moteur
- Construire sa conscience de soi
- Vivre des relations harmonieuses avec les autres
- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Découvrir le monde qui l'entoure